

erdre gesvres

le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur     



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SERENHA, un service gratuit pour vous aider à améliorer la performance énergétique de votre logement

12 | MOBILITÉ
300 places Abris vélos : gratuites et sécurisées

14 | EMPLOI
CJS, nouvelle promo 2022 en perspective

20 | TOURISME
Erdre Canal Forêt, un tourisme de nature avec ses diversités

Pour vos PROJETS IMMOBILIERS, contactez votre conseillère NOOVIMO !

Nathalie CASSARD
NORT-SUR-ERDRE et ses environs
☎ 06 98 07 75 68
✉ ncassard@noovimo.fr

ESTIMATION OFFERTE !

noovimo
RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

GARANTIE immoadvisor
4,9 / 5
★★★★★
Excellent

f
t
in

L'AQUAPARK XXL EST DE RETOUR !

FUN, RIDE & CHILL

TÉLÉSKI NAUTIQUE
La glisse accessible à tous !
Wakeboard, kneeboard et ski nautique **20€**

AQUAPARK XXL
Capacité de 120 personnes
Trampolines, toboggans...
70 obstacles pour petits et grands ! **13€**

TRAMPO ÉLASTIQUES
CHÂTEAU GONFLABLE **5€**

BAR | RESTAURANT | LE SPOT
Terrasse flottante pour profiter du spectacle en musique ! Cuisine estivale & pour les gourmands : Churros, gaufres, glaces...

Étang Jean Guyon, 44170 Nozay

☎ 02 40 79 66 65
WWW.TSN44.COM

tsnconcept
tsnconcept

GUY HOQUET Profitez de cet été pour faire ESTIMER votre propriété !

Nos conseillers de proximité sont à votre écoute.

Guy Hoquet immobilier | Nantes Nord-Ouest
02.28.96.09.08
vigneuxdebretagne@guyhoquet.com
f Guy Hoquet Nantes Nord-Ouest

GH VIGNEUX-DE-BRETAGNE
GH ORVAULT
GH FAY-DE-BRETAGNE

MCDONALD'S
VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC

NOUS RECRUTONS !

DES ÉQUIPIER(E)S POLYVALENT(E)S

Vous êtes dynamique et vous avez l'esprit d'équipe ?
Alors CE JOB est fait POUR VOUS !

Horaires adaptables, CDI, Temps partiels

POSTULEZ VITE!
en restaurant :
en déposant votre CV
ou par mail :
mcdonalds44recrute@gmail.com

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :

Domestis Rénovation Extension

MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine

- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr



Edito

Dans ce nouveau MAG, vous retrouverez toute l'actualité des services, les projets en cours de la CCEG, et je suis heureux avec l'ensemble des élus, de partager avec vous aussi des nouveautés, comme le lancement d'EG l'actu, un nouveau média sous forme de vidéos et podcasts mis en place depuis la mi-mai.

Vous y découvrirez les portraits, d'hommes et de femmes, qui au quotidien sont acteurs de la vie du territoire. Nouveauté aussi dans nos engagements, avec, au service Economie, la création pour les TPE d'un nouveau dispositif

EG l'actu, des portraits, d'hommes et de femmes, qui au quotidien sont acteurs de la vie du territoire.

thermique des bâtiments tertiaires de moins de 1000 m². La rénovation thermique pour les particuliers, est

le sujet de notre dossier. Vous y trouverez les missions de SERENHA et un focus tout particulier sur les isolants biosourcés, et les aides apportées.

d'accompagnement et de conseil en Ressources Humaines ; Développement Durable, vous découvrirez aussi le nouveau dispositif proposé par la CCEG en faveur de la la rénovation

Enfin comme tous les ans, est joint à ce MAG, le rapport d'activité 2021, l'occasion de rendre compte de nos actions, service par service.

A tous et toutes je vous souhaite une bonne lecture, et à l'heure des envies d'ailleurs et de repos, un bel été.

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes

Sommaire

4. ACTUALITÉS

- La plateforme RH
- Artisans, développez les outils de communication digitale
- Grand prix cycliste de l'Erette

6. ZOOM

300 places vélo gratuites et sécurisées

8. DOSSIER

SERENHA, un service public pour tous vos projets de rénovation énergétique !

12. INITIATIVES

- Bâtiments tertiaire de moins de 1000m²

14. ZOOM

- Clauses sociales d'insertion
- CJS, nouvelle promo 2022
- Prévention des déchets, la concertation
- Erdre Canal Forêt

18. PRÈS DE CHEZ VOUS

- Gén'éric, on se fait un ciné ?

20. CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

22. AGENDA

23. VOS SERVICES

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



REPAIR'CAFÉ

REPAIR CAFE, Réparer au lieu de jeter

« Ça ne marche plus, je vais le jeter... » Cette expression, grâce au REPAIR CAFE n'existera plus, ou presque. Le REPAIR CAFE est un lieu où des personnes ayant un objet cassé ou en panne rencontrent des bénévoles-bricoleurs qui vont les aider à remettre cet objet en état de marche tout simplement.



On apprend à diagnostiquer la panne et, en toute autonomie, à réparer avec l'aide des bénévoles ! Les objectifs de cette démarche sont divers : réduire nos déchets mais aussi changer nos réflexes d'achats « je jette = je rachète », bien souvent il s'agit de pannes mineures, que l'on peut réparer. Le REPAIR CAFE c'est aussi préserver l'art (et la satisfaction) de réparer des objets, c'est un lieu de transmission des connaissances, un lieu de rencontre entre les habitants des environs, et enfin c'est aussi une solution économique pour les ménages. Les bricoleurs sont tous bénévoles, et la réparation est à la libre participation (pièces détachées en sus si besoin). Bien sûr, si la panne est trop complexe, vous serez redirigé vers des artisans réparateurs, il y en a forcément un près de chez vous sur le site <https://www.reparateurs.artisanat.fr/>

Gilles Guérin, un nouvel habitant d'Erdre & Gesvres est à l'initiative de ce REPAIR CAFE sur le territoire, et le succès ne s'est pas fait attendre : les premiers ateliers ont réuni entre 20 et 30 personnes ! Le REPAIR CAFE recherche donc des bénévoles pour répondre aux nombreuses demandes, aussi, si vous êtes un peu disponible, vous avez cette capacité à réparer les objets de la maison (électroménager, vêtements, jouets, informatique et bien plus encore ...) Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour découvrir REPAIR CAFE, rendez-vous à l'un des prochains ateliers solidaires de réparation :

- **6 juillet et 7 septembre** : de 18h30 à 20h30 - Maison des Associations Sucé-sur-Erdre

- **10 septembre** de 14h à 18h - Salles Nord et Sud – Nort sur Erdre

- **17 septembre** de 9h00 à 12h00 – Espace du Perray – Grandchamp-des-Fontaines

- **24 septembre** de 9h00 à 12h00 – Tiers Lieu – Saint-Mars-du-Désert

D'autres lieux, d'autres dates sur www.facebook.com/repair.cafe.erdre.gesvres

INITIATIVE

ET SI VOUS TESTIEZ LES COUCHES LAVABLES ?

Par souci écologique, hygiénique, ou économique les jeunes parents se tourment de plus en plus vers les couches lavables pour leur bébé... Oui mais quelles couches choisir ? Quelle matière ? Est-ce que pour nous et notre bébé cela convient vraiment ? Les freins sont encore trop nombreux ! Bonne nouvelle ! Avec Sakaïdé vous avez la possibilité de « tester » ce nouveau mode de linge sans vous engager. Claire, fondatrice de la boutique-atelier Sakaïdé à Nort-sur-Erdre, est ainsi la première sur le territoire à proposer la période test : pour **60 euros sur un mois** avec un kit complet de **20 couches lavables**, vous pourrez, à la maison, avec votre nounou, en week-end... tester les différents modèles, déterminer celui ou ceux qui conviennent le mieux à votre enfant et trouver votre organisation sereinement. Vous n'osez toujours pas vous lancer ? Sakaïdé a tout prévu et propose en **atelier collectif afin de décrypter avec vous les différents modèles existants, leurs avantages et inconvénients, les différentes matières, quand et comment les entretenir, comment éviter les fuites etc...** Un temps d'échanges est prévu en fin d'atelier pour lever toutes vos interrogations ou craintes afin que vous puissiez démarrer sereinement l'utilisation des couches lavables. (Tarif Atelier - 20 euros par personne/couple). Alors, prêts pour jeter les couches jetables ?

Sakaïdé - 22 rue du maquis de Saffré - 44390 Nort-sur-Erdre - 06 81 20 23 43 - www.sakaide.fr



PODCAST

EG L'ACTU, c'est nouveau, c'est l'info locale en vidéo et podcast !

Mettre en lumière les femmes et les hommes qui agissent sur le territoire, donner la parole aux habitants, chefs d'entreprises ou acteurs de la société civile pour valoriser les initiatives locales, promouvoir les projets, et faire découvrir la destination Erdre & Gesvres, découvrez le nouveau média de proximité, EG L'ACTU !



En vidéo ! Tous les quinze jours, un reportage sur le terrain sera publié sur www.eg-lactu.fr, YouTube et les réseaux sociaux d'Erdre & Gesvres ; tous les sujets qui touchent le quotidien des habitants seront abordés. À travers des témoignages d'acteurs locaux ou d'habitants, ou des interviews d'élus sur le terrain, on parle Mobilité pour le premier épisode, puis l'emploi des jeunes à travers la Coopérative Jeunesse de Services (CJS), la rénovation de l'habitat avec Serenha, l'engagement bénévole sur le territoire à travers l'exemple de la Nuit de l'Erdre, et bien sûr un focus sur les activités à faire cet été sur Erdre & Gesvres !

Le podcast, lui, sera diffusé sur les plateformes de streaming audio (iTunes, Deezer, Spotify...) tous les 2 mois. D'une durée de 15 à 20 min, le podcast EG L'actu sera bien sûr un condensé audio de toutes les interviews réalisées lors des Face Caméra mais pas que... Des questions et informations inédites feront parties intégrantes du podcast ! Rendez-vous le 15 juillet pour découvrir le 1^{er} podcast EG L'actu !

Toutes les vidéos et podcasts sont à retrouver sur www.eg-lactu.fr, à visionner ou à écouter sans modération !

QUALITÉ DE L'AIR

L'allergie respiratoire, de quoi parle-t-on ?

En France, 1 personne sur 4 serait concernée par l'allergie respiratoire (Anses). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime de son côté qu'en 2050, c'est la moitié de la population mondiale qui sera allergique. Dès l'arrivée du printemps, mais pas seulement, les allergiques reconnaissent immédiatement les symptômes : crises d'éternuement, les yeux rouges qui larmoient, en association parfois avec une respiration sifflante, une toux, eczéma ou urticaire...

Plusieurs sites web existent pour passer au mieux ces périodes. Vous y trouverez une mine d'informations sur les plantes allergisantes, les émissions de pollens, les périodes et régions concernées ; et vous pouvez même recevoir gratuitement des alertes et recommandations comportementales. Le Mag vous conseille :

L'Association des Pollinarius Sentinelles de France : www.alertepollens.org et le **Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)** www.pollens.fr. Il existe un Pollinarium sentinelle et un capteur de pollens à Nantes, leurs résultats sont valables sur notre territoire !

Concernant la qualité de l'air : Air Pays de la Loire, en charge de la surveillance de la qualité de l'air, vous informe sur votre commune : www.airpl.org et enfin **Plantes et santé** <https://plantes-risque.info/> pour connaître et reconnaître les végétaux les plus à risques pour la santé.

Enfin, il est bon aussi de rappeler quelques gestes simples : rincez-vous les cheveux le soir, les pollens s'y déposent en nombre, aérez vos pièces plutôt avant et après le coucher du soleil, et évitez l'exposition aux autres substances irritantes de type tabac, parfums d'intérieur etc. Dehors, privilégiez la fin de journée pour jardiner ou faire un footing. En voiture, fermez les fenêtres. En cas de pic de pollution, soyez encore plus attentif à ces recommandations, les symptômes aussi font des pics !

Inscriptions au transport scolaire, c'est parti

A peine pense-t-on « été » qu'il faut aussi penser « rentrée » et avec elle, le transport scolaire des enfants ! Toutes les écoles du territoire sont concernées, de la maternelle au lycée. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 8 juin et jusqu'au 19 juillet sur le site aleop.paysdelaloire.fr. Attention, en cas de retard, une pénalité de 20 euros sera automatiquement appliquée. Pour une 1^{ère} inscription, créez un espace famille. En cas de réinscription, utilisez celui des années précédentes. Celui-ci vous servira à suivre l'avancée de votre dossier. Une adresse mail valide, une photo d'identité numérisée du

demandeur de la carte, un paiement en ligne (en une fois ou par prélèvement automatique en 3 fois), et le tour est joué.

Vous avez déjà une carte cette année ? Gardez-la, elle sera rechargée automatiquement pour septembre 2022 après la réinscription. Si c'est une première demande, la carte de transport scolaire de votre enfant vous sera adressée fin août 2022 directement à votre domicile.

L'abonnement est au prix unique et inchangé de 110 euros et gratuit à partir du 3^e enfant de la fratrie !



VÉLO

300 places gratuites et sécurisées, pour se déplacer en toute sérénité



Pour faciliter vos déplacements à vélo et grimper dans un car ou un TER, la CCEG a installé des stationnements sécurisés sur tous les points d'arrêt Aléop du territoire.

Désormais vous trouverez **300 places** d'abri-vélo gratuites et sécurisées sur les 12 communes. Vous aurez en fonction de la taille du point d'arrêt, le choix entre **2 types d'abris** :

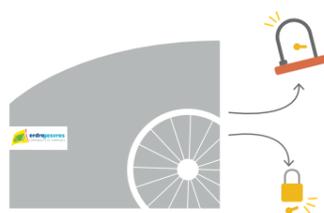
- **La consigne individuelle.** Une fois votre vélo à l'intérieur, vous l'attachez, avec votre antivol à la barre prévue à cet effet (vous pouvez laisser aussi dans le box votre casque, vos affaires et votre gilet fluo par exemple) puis, vous fermez la consigne avec un antivol ou un cadenas.
- **L'abri collectif, quant à lui, peut**

accueillir jusqu'à 20 vélos ; vous devrez avant son utilisation vous munir de votre code d'accès personnel* et d'un antivol. Entrez dans l'abri en saisissant votre code, la porte se verrouille automatiquement et le tour est joué ! Vous ressaisirez votre code personnel pour rentrer dans l'abri, à votre retour. Vous trouverez par ailleurs dans chacun des abris collectifs un « atelier-vélo » avec outils et pompe pour regonfler, ou réparer votre vélo ! Les abris collectifs sont installés à Héric, Fay-de-Bretagne, Petit-Mars, Treillières, Grandchamp-des-Fontaines, et Saint-Mars-du-Désert.

*Demandez votre code personnel au service Mobilités, par mail à veloce@cceg.fr. Vous seront demandés votre nom, prénom et numéro de portable. Vous recevrez votre code sous 48h par SMS. Attention, précisez le ou les abris demandés !

CONSIGNE VÉLO INDIVIDUELLE

Guide d'utilisation pas à pas



- 1 Ouvrez et placez votre vélo à l'intérieur. Vous pouvez également accrocher votre casque et gilet sur le crochet.



- 2 Accrochez votre vélo à la barre située à l'intérieur du box grâce à votre antivol.



- 3 Refermez le box avec votre antivol câble ou cadenas. Il renforce la sécurité de votre vélo mais aussi celle de vos sacoches, casque,... laissés à l'intérieur.

Pistes cyclables, toujours des Kms en plus en projet !



À peine avons-nous inauguré avec succès la nouvelle piste cyclable qui relie Grandchamp des Fontaines à Treillières, que d'autres projets de création de pistes sont en cours, voire déjà bien avancés.



C'est le cas de l'itinéraire Petit-Mars - Nort-sur-Erdre. Son tracé, avait fait l'objet de longues réflexions, d'une comparaison des contraintes et des opportunités des différentes options. Finalement c'est le tracé « Nord » qui a été retenu, permettant de rejoindre la liaison douce existante Nort-sur-Erdre - Les Touches, au niveau de la Marchanderie, et ce sans impacter le milieu naturel ou très peu. La livraison est prévue deuxième quinzaine de juillet.

La liaison Héric-Erette quant à elle, fera l'objet d'un aménagement sur la RD537 puis empruntera la route communale entre le carrefour de la Bosse des Landes et la zone d'activités de l'Erette. Sur cette portion, on retrouvera un marquage au sol de type CVCB (chaussidou) et un dispositif de ralentissement de type chicane. Les travaux démarrent à la rentrée de septembre.



En mai, pensez Mobilité !

Le Défi Mobilité s'est déroulé du 16 au 22 mai dernier, et a remporté un vif succès en nombre de participants avec le record de 14 entreprises inscrites, soit 814 salariés ! 2 écoles élémentaires du territoire se sont aussi engagées pour relever le défi ! Nous n'avons hélas, au moment de la rédaction de ce MAG, pas encore les données comptables et donc le nombre kms réalisés en mobilité douce (à pied, vélo ou covoiturage) mais nous pouvons en revanche partager avec vous les nombreuses actions et initiatives menées pendant cette semaine de la mobilité : on citera **la course à pied inter-entreprise sur Ragon** organisée à l'initiative de l'entreprise Sofradi (20 personnes) ; sur le site de Sofradi toujours, les entreprises du

parc d'activités ont été conviées à « l'Eco-Pause », un moment de convivialité pour parler mobilité. Enfin, 3 salariés des entreprises du territoire ont fait un teaser pour promouvoir le bus, vélo et covoiturage. Un défi photos a par ailleurs été lancé par la CCEG (Teaser et Défi Photo sont à retrouver sur la page Facebook de la CCEG).

Dans les établissements scolaires, les **animations vélos** se sont multipliées : atelier maniabilité, prêt et essais de vélos et draisennes, sortie Vélo... de Treillières à Grandchamp-des-Fontaines, en passant par Saint-Mars-du-Désert et Nort-sur-Erdre nul doute que les jeunes enfants auront désormais **le réflexe Vélo**, même en dehors du mois de mai !



SERENHA, un service public pour tous vos projets de rénovation énergétique !

Hausse du prix des énergies, inconfort thermique ou encore transition énergétique sont toutes de bonnes raisons pour se lancer dans des travaux de rénovation énergétique. Il y a déjà près de 7 ans, la communauté de communes Erdre & Gesvres a créé le service SERENHA dans l'unique but d'accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leur projet de rénovation.

Quels que soient vos revenus, la plateforme **SERENHA**, membre du réseau FranceRénov, vous propose un premier rendez-vous d'information puis vous oriente vers un conseiller en rénovation énergétique qui vous aidera à définir votre projet : Quels travaux réaliser ? Quelles aides financières puis-je demander ? À quelles économies puis-

je m'attendre après travaux ? Une évaluation énergétique complète avec proposition de différents scénarios de rénovation et estimation des subventions possibles vous permettra de faire un choix éclairé en rapport avec votre budget.



Scannez le QR code ci-contre pour en savoir plus sur le service SERENHA !





Le MAG a rencontré, Patrick LAMIABLE, Vice-président délégué à la Transition écologique, à l'habitat et à la coopération au sein de la CCEG. Il nous parle de SERENHA, de l'importance des partenaires qui ont contribué au succès de cette plateforme, des nouvelles aides financières, de ce qui fait de notre territoire, un territoire engagé dans la transition énergétique.

Le MAG : Dans quel contexte il importe tant pour la CCEG de s'impliquer dans la rénovation énergétique ?

Patrick LAMIABLE : Notre implication ne date pas d'aujourd'hui, et il s'agit d'une suite logique. En 2016 à la création de SERENHA, notre conviction était que la collectivité, tout simplement, devait agir sur la rénovation pour réduire les coûts de l'énergie et son impact écologique. J'ai pour habitude de dire que l'énergie la moins chère, c'est celle que nous ne consommons pas, notre mission est donc bien **d'aider les ménages à réduire leur consommation d'énergie.**

LM : Et cela passe aussi par des aides financières supplémentaires ?

PL : Absolument, avec l'expérience nous avons remarqué que les ménages, dans les scénarios de travaux proposés ne choisissent pas le plus performant car il est, de fait, souvent plus onéreux, et ce dès la phase de l'audit. Désormais, un chèque de **400 euros** sera remis aux foyers qui doivent financer un audit énergétique en vue d'une rénovation plus globale. Si l'option choisie est la plus performante alors, la CCEG ajoutera une subvention supplémentaire de **2 000 euros**. Avec

ces aides supplémentaires, la CCEG souhaite **soutenir au mieux tous les projets de rénovation**, en diminuant le reste à charge pour les ménages.

LM : Beaucoup de logements sont-ils concernés par la rénovation énergétique ?

PL : Nous avons estimé en 2016 que près de **10 000 logements sur le territoire** pouvaient être considérés comme des « **passoires énergétiques** », et même si SERENHA compte en moyenne 100 logements rénovés par an, on devine aisément qu'il nous faut activer d'autres leviers, et élargir le panorama sur lequel on peut agir. C'est pourquoi la communauté de communes a décidé de poursuivre son engagement sur la réduction de la consommation à travers la rénovation énergétique mais aussi de travailler sur la production d'énergie renouvelable. Laquelle nous oblige, de manière positive et plus globale, à penser innovation, projets photovoltaïques, écoconstruction et matériaux biosourcés.

LM : SERENHA est connu des habitants, c'est presque devenu une marque ?

PL : Le succès de notre plateforme est là c'est certain. Ce service gratuit, simple, individualisé, avec un interlocuteur unique fonctionne très bien. SERENHA est la démonstration d'un accompagnement réussi des habitants dans leur quotidien. Le modèle SERENHA est aujourd'hui copié, envié, et je veux ici remercier et citer nos partenaires, **l'Ademe, la Région**, mais aussi des acteurs tels que la **FFB44 ou la Capeb**, c'est ensemble que nous avons construit la plateforme pour la rendre la plus efficace possible. Cette année SERENHA a recruté un second conseiller en énergie, les demandes d'accompagnement affluent, je m'en réjouis et invite tous les habitants ayant un projet de rénovation à contacter le service.

De nouveaux chèques pour les ménages accompagnés par SERENHA...



La CCEG apporte dorénavant une aide pouvant aller jusqu'à **400 €** pour vous aider à financer un audit énergétique, parfois obligatoire pour bénéficier d'aides financières spécifiques (exemple : MaPrimeRénov forfait « réno globale »).

Certains projets ayant recours à une maîtrise d'œuvre peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire pouvant aller **jusqu'à 2 000 €** en cas de rénovation globale performante.

Pour une première information sur l'accompagnement SERENHA, les subventions ou le solaire, ou pour prendre un rendez-vous personnalisé, **contactez la plateforme SERENHA : 02 28 02 01 11 - contact@serenha.fr**

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h.



UNE NOUVELLE AIDE POUR LE BIOSOURCÉ !

Les isolants biosourcés sont fabriqués à partir de **fibres végétales tels que le bois, le chanvre, le lin, la balle de riz ou de céréales...** ou encore **à partir de fibres recyclées d'origine végétale comme le coton recyclé ou le papier recyclé...** Durant leur cycle de croissance, ces végétaux captent le carbone de l'atmosphère pour le stocker durablement une fois récoltés.

Et son coût ?

Les isolants biosourcés peuvent représenter un surcoût par rapport à des matériaux conventionnels, et tous les ménages ne peuvent pas, financièrement opter pour cet isolant, surtout quand le budget rénovation est déjà très serré. C'est pourquoi consciente des multiples impacts positifs de ces matériaux pour la santé et l'environnement, **la CCEG souhaite accompagner financièrement les projets de rénovation qui les intègrent. Désormais, si vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation avec un matériau biosourcé, en vous faisant accompagner par un conseiller SERENHA, vous pourrez bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 4 000 € !** Par exemple, si vous isolez 120 m² de murs par l'extérieur avec un isolant biosourcé en respectant les critères de performance, une prime de 20 €/m² pourra vous être attribuée, soit au total 2 400 € d'aide de la communauté de communes. Attention, les travaux doivent être réalisés par une entreprise certifiée RGE et la demande de prime devra être faite avant le début des travaux.

Alors plus d'excuses, optez pour le biosourcé !

Les isolants biosourcés contribuent ainsi largement à **réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment et donc des constructions.** D'autres isolants biosourcés peuvent également provenir des animaux, comme la **laine de mouton...**

Ces isolants biosourcés sont commercialisés sous forme de **panneaux, rouleaux ou vrac.** On peut les utiliser pour isoler les murs, les toitures et les sols, en construction neuve et même en rénovation, deux techniques d'isolation sont possibles, isolation par l'intérieur ou par l'extérieur. Les isolants biosourcés présentent à la fois des performances thermiques équivalentes aux

isolants conventionnels (laine de verre...) et des propriétés techniques qui impactent positivement le quotidien des occupants et leur santé. En effet, l'isolant biosourcé régule l'hygrométrie pour une bonne qualité de l'air intérieur, améliore l'acoustique et les effets du déphasage thermique été/hiver s'en trouve atténués. **Enfin, l'empreinte écologique est évidemment plus faible avec les isolants biosourcés** que les isolants conventionnels issus de la pétrochimie ou d'origine minérale (impact carbone et environnemental positif sur l'environnement, productions naturelles locales, réduction des déchets...).



Un projet d'installation de panneaux solaires ? Le cadastre solaire, un nouvel outil à votre service !



Le cadastre solaire est un tout nouvel outil développé par le Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, le SYDELA, qui avec le soutien du Département, permet de connaître le potentiel solaire de chaque toiture du territoire. La CCEG a de son côté mis en place un accompagnement personnalisé pour que chacun puisse connaître le potentiel solaire de sa toiture

en vue de produire de l'électricité (solaire photovoltaïque) ou son eau chaude sanitaire (solaire thermique). Une « étude d'opportunité » vous permettra d'évaluer le coût d'installation et les bénéfices que vous pourrez en retirer.

BÂTIMENTS TERTIAIRES DE MOINS DE 1000 M², PENSEZ RÉNOVATION THERMIQUE !

La CCEG au delà de sa mission d'accompagnement des entreprises a à cœur de toujours proposer de nouveaux services...



La communauté de communes, en partenariat avec l'association Alisée, a mis en place un service d'accompagnement pour les TPE, commerces, bureaux, restaurants, ou plus généralement toutes les entreprises du secteur privé de moins de 1000m², qui souhaitent engager des travaux de rénovation thermique de leur bâtiment professionnel.

A tout moment, un conseiller vous accompagne gratuitement dans votre projet ; après un échange téléphonique et une visite de diagnostic, il vous conseillera sur les travaux à réaliser en priorité et sur les aides adaptées à votre situation ; vous serez, si besoin, orienté vers les interlocuteurs et dispositifs qui conviennent le mieux à votre situation, enfin une liste de professionnels qualifiés pour

réaliser les travaux pourra vous être transmise, sans oublier une aide à la réduction de vos consommations sur le long terme (écogestes, optimisation des contrats d'Énergie). Une rénovation performante permet d'améliorer le confort de votre bâtiment, réduire vos factures de chauffage et climatisation, tout en améliorant le confort de votre local et son attractivité !

(Attention, pour les entreprises de + de 1000 m², soumises au dispositif ECO-Energie-Tertiaire, se renseigner auprès des chambres consulaires CCI ou CMA)

Renseignements au 02 85 29 16 44, du lundi au vendredi 9h-18h, ou par mail : conseil-cccg@petit-tertiaire.fr



Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

La Plateforme RH, un nouveau service gratuit à destination des TPE

Bien souvent, une petite entreprise n'a pas de service RH à proprement parler. Pour autant, cette question « ressources humaines » existe bien, et il importe sur cette partie d'être accompagné, pour pérenniser son entreprise, la développer, fidéliser ses salariés et être en conformité avec le droit du travail. C'est cet accompagnement que la communauté de communes Erdre & Gesvres souhaite apporter aux entreprises de moins de 10 salariés en créant la Plateforme RH : un nouveau service gratuit à destination des dirigeants de TPE. En s'inspirant et en rejoignant un dispositif similaire qui a fait ses preuves à Brest, la communauté de communes proposera dès la rentrée, un service d'accompagnement. Lors d'un premier rendez-vous, le chargé

de mission, (recruté spécifiquement pour cette mission) réalisera, avec le chef d'entreprise un diagnostic RH : quels sont ses besoins, ses attentes, ses pratiques ou les outils mis en place. La Plateforme RH souhaite apporter des réponses et des solutions sur les Ressources Humaines dans leur globalité, qu'il s'agisse de la rédaction des fiches de postes, d'identifier les métiers en tension, comment mettre en place des entretiens annuels, les aides possibles. etc. La Plateforme RH sera mise en place à la rentrée 2022.

Renseignements auprès de la Maison de l'emploi : 02 40 72 10 85



Artisans, développez les outils de communication digitale dans votre entreprise

La communication numérique est un puissant levier pour toutes les entreprises artisanales.

La communauté de communes Erdre & Gesvres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'associent afin d'accompagner les entreprises artisanales dans leur stratégie numérique. Une formation-action pour développer la commercialisation ainsi que de la communication digitale se déroulera à partir du 30 septembre 2022 à Grandchamp-des-Fontaines.

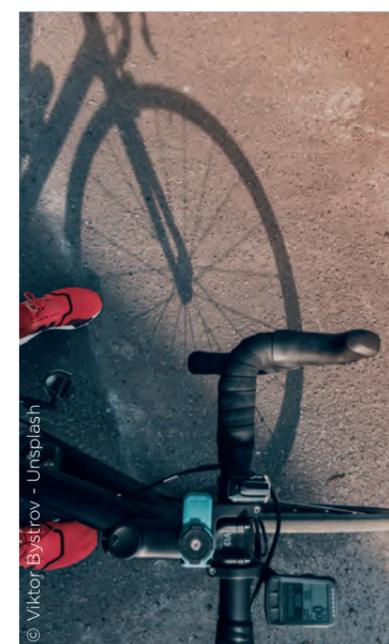
Une partie de la formation se déroulera en collectif (3 journées) afin de favoriser les échanges entre les entreprises

artisanales. La seconde partie verra un expert numérique intervenir (6 demi-journées) dans chaque structure afin d'accompagner au plus près la mise en place des outils numériques de l'entreprise.

Afin de favoriser l'accompagnement des entreprises, ce dispositif est pris en charge à hauteur d'environ 80% par la communauté de communes d'Erdre & Gesvres, la Région Pays de la Loire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (programme exclusivement dédié aux artisans).

Afin de bénéficier de cette action propre à votre territoire, contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Jérémy Macé
jmace@artisanatpaysdelaloire.fr
06.73.47.86.67



GRAND PRIX DE L'ERETTE 4^{ème} édition, et nouveautés !

A l'initiative de Ludovic Bougo représentant des entreprises du parc d'activités de l'Erette et en partenariat avec l'association cycliste de la Chapelle-sur-Erdre (ACC) et le Comité des Fêtes de Grandchamp-des-Fontaines, le Grand Prix cycliste de l'Erette revient le samedi 2 juillet prochain. Lors de la dernière édition, 120 coureurs (cyclistes licenciés) étaient sur la ligne de départ de la boucle, fermée et sécurisée, d'1.7 km. Cette année, le grand prix innove en y ajoutant des courses de rollers sur piste. La soixantaine de coureurs inscrits dans cette discipline de vitesse pourront se challenger dans les roues de Pierre Gallot, super médaillé avec 33 titres de Champion de France, 2 titres de champion d'Europe, 1 titre de Champion du Monde ! La journée promet d'être belle, à

la fois sportive et fédératrice. En effet, nombre d'entreprises du parc y participent en tant que sponsors, et c'est l'ensemble du parc d'activité de l'Erette qui sera à la fête !

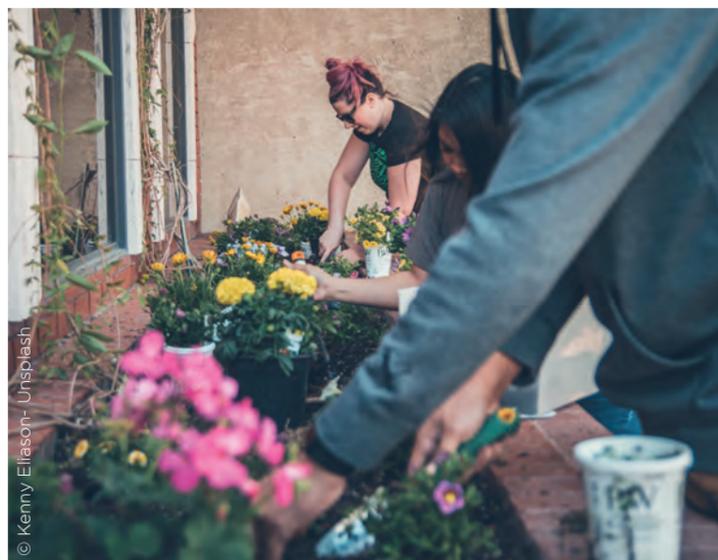
La CCEG salue bien évidemment cette initiative, et souhaite, en apportant son appui logistique à l'évènement, soutenir les entreprises qui font vivre le parc aussi en dehors des heures de bureaux. Le Grand prix cycliste de l'Erette attend un public nombreux et enthousiaste, et vous invite à venir encourager les concurrents, le 2 juillet de 14h à 21h !

Samedi 2 juillet : de 14h à 21h Parc d'activités de l'Erette. Restauration rapide. Accès et parkings gratuits.

EMPLOI

Clauses sociales dans les marchés publics, 28 000 heures en 2021, faire mieux, faire plus !

Les clauses sociales dans les marchés publics favorisent l'emploi de personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles en se saisissant de l'opportunité d'un marché public, pour **s'engager dans un parcours d'insertion durable**, via la mise en situation de travail en entreprise. En d'autres termes, cela signifie que dans la rédaction même de l'appel d'offres, la collectivité (CEEG ou communes) notifie ses exigences sociales dans la réalisation du projet, ces clauses se traduisant par un nombre d'heures, dites calibrées, que l'entreprise s'engage à faire réaliser par une personne en insertion. Il n'y a pas d'obligation à intégrer de l'insertion dans un marché, mais la CCEG a à cœur **d'encourager** ce dispositif en faveur de l'emploi. C'est pourquoi, elle **assiste et accompagne** les communes dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle de la clause d'insertion professionnelle dans les contrats. Une facilitatrice de la clause sociale dans les marchés publics est, à la CCEG, en charge de **promouvoir** le dispositif, **conseiller** les communes, **accompagner** les entreprises et **animer** le partenariat local des structures d'insertion professionnelle.



CJS, NOUVELLE PROMO 2022 EN PERSPECTIVE !

Doit-on présenter les **CJS**, tant ce programme **en faveur de l'emploi des jeunes** est désormais connu et attire toujours autant de prétendants ! Portée par le service Emploi de la CCEG, encadrée par **2 animateurs**, et avec le soutien de **l'Ouvre-boîte 44** pour la partie finance et administrative, la CJS est une **entreprise éphémère créée le temps d'un été par des jeunes**, qui en totale autonomie (ou presque) ont collectivement pour objectif de définir leur activité en faisant une proposition de missions, savoir leur donner un prix, les réaliser, les facturer en sortant un chiffre d'affaires et de redistribuer des salaires. Pour la nouvelle promo CJS 2022, ils sont encore une dizaine cette année âgés

de 16 à 18 ans, garçons et filles prêts à relever le défi d'être entrepreneurs ! Il est important de soutenir cet enthousiasme, que l'on soit un particulier, une entreprise, une collectivité, **faisons confiance en leur énergie et implication !**

Alors cet été, si vous vous voulez faire nettoyer avec soin votre voiture, assurer une visite quotidienne à votre animal de compagnie pendant vos congés, tondre la pelouse, repeindre le mur du jardin... ou dans l'entreprise, classer, archiver, nettoyer un local, distribuer des flyers, accélérer une mise sous pli etc., **faites appel à la CJS !!**

Plus d'infos sur cceg.fr

Les retours des habitants, chefs d'entreprises, communes qui ont déjà sollicité ces jeunes entrepreneurs de CJS étaient enthousiastes ! Vous aussi, faites l'expérience, vous ne serez pas déçus. Il est parfois de notre devoir, adultes, professionnels, de les aider selon l'expression consacrée, à mettre le pied à l'étrier !

PRÉVENTION DES DÉCHETS : tous concernés, représentés et concertés !

Des tonnages en déchèteries en hausse qui amplifient les coûts des installations et du traitement des déchets, la mise en service du quai de transfert pour anticiper la fermeture du centre de traitement de Treffieux, la hausse de la TGAP, (Taxe Générale des Activités Polluantes) et l'extension des consignes de tri : la gestion des déchets a un coût, lequel impacte directement la redevance des usagers du service. Pour limiter ces coûts, il est impératif d'engager des actions en faveur de la réduction des déchets. La communauté de communes a décidé d'impliquer les habitants pour collectivement trouver les leviers et les solutions limitant la hausse des coûts du service.

Après un appel à volontaires en décembre pour constituer un **groupe consultatif citoyen**, 30 particuliers, habitants d'Erdre & Gesvres, se sont engagés dans cette démarche où 10 des 12 communes sont représentées dans ce panel de volontaires.

La CCEG fait par ailleurs appel à des **structures spécialisées dans la concertation citoyenne déchets et environnement**. Ont été retenues les sociétés **TEHOP et VOX OPERATIO**, agences en ingénierie et stratégie de concertation déchets et environnement. Ensemble, ces deux structures animent les différents ateliers de la concertation citoyenne.

La concertation durera **6 mois** à raison de **5 rendez-vous**, le premier ayant eu lieu mi-mai à Grandchamp-des-Fontaines.

Il s'agissait pour ce premier acte de **rappeler les enjeux de prévention, de présenter le service Déchets et de faire un cadrage des problématiques liées à la prévention et la gestion des déchets** (dépenses, recettes, investissements...). Les bonnes bases de cette concertation sont donc bien en place pour que chaque groupe de travail puisse entrer dans le vif du sujet.

Lors des premiers ateliers en mai, le groupe citoyen a abordé essentiellement la collecte des déchets au vu du prochain renouvellement de marché.

A l'issue de cette concertation, une restitution des travaux sera proposée, une fois que ceux-ci auront été étudiés par la collectivité.

Pour être informé des travaux menés par le groupe citoyen, rendez-vous sur www.cceg.fr

Gestion et prévention des déchets

LA CONCERTATION À COMMENCÉ
Depuis le 16 mai !



Rappelons ici que cette concertation à vocation à répondre à trois questions :

- **Quelles actions** pouvons-nous collectivement (collectivité et habitants) mettre en place pour limiter la hausse du coût des déchets, avec quelle qualité de service ?
- **Quelles propositions** d'évolution pour la collecte des déchets ?
- **Quels sont les autres leviers** possibles ? (avec un focus notamment sur les déchèteries).

En parallèle et en complément, sont bien sûr impliqués tous les porteurs d'initiatives liées aux déchets en lien avec les communes.



ERDRE CANAL FORÊT, PETITS BONHEURS GRANDEUR NATURE

Une palette de sorties et de loisirs vous est proposée par l'Office de tourisme Erdre Canal Forêt pour vivre et partager de beaux moments près de chez vous. Un tourisme de nature, avec toutes ses diversités, à explorer cet été et tout au long de l'année.

Flânez au bord de l'eau

La randonnée est une activité très prisée sur notre secteur. C'est une activité accessible à tous et qui invite à la **découverte du territoire** et de ses environs. Vous retrouverez toutes les balades sur le site internet de l'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt, pour imprimer ou télécharger les circuits sur votre mobile.

Empruntez les itinéraires à vélo, tels que l'**Eurovélo 1 (La Véloodyssée), l'itinéraire N°9 (de Ligné vers Joué s/Erdre)** sans

oublier les nombreuses voies douces qui se déploient dans nos communes.

Vous voulez épater vos enfants : consultez le site internet **44.kidiklik.fr** ou **erdre canal foret.fr** et découvrez les nombreuses aventures à vivre en famille, pour profiter de l'été à côté de chez vous.

Les balades interactives :

Les parents découvrent, avec les enfants, en téléchargeant une application sur leur mobile, de nouveaux espaces de jeux, à l'air libre.

Avec **Baludik**, rendez-vous à Bout de Bois (Héric) pour découvrir l'histoire de la construction du canal, et en projet deux autres sorties sur la commune de Sucé-sur-Erdre. L'office de tourisme a aussi inscrit 4 nouvelles caches sur l'application **Géocaching**.

Autre formule pour les jeunes explorateurs : les parcours d'orientation

Avec une boussole et une carte d'orientation en main, cherchez les balises et validez vos étapes en vous aventurant autour des étangs et parcs des villes.

Des aires de jeux

Le **parc du château du Haut Gesvres** à Treillières, nouvellement équipé d'une grande aire de jeux proche du parc botanique, enchantera petits et grands.

L'**Ecomusée Rural** du Pays Nantais organise de nombreux ateliers tout au long de l'année, de l'initiation à la découverte pour les jeunes enfants, à la sauvegarde du patrimoine et des savoir-faire. Un sentier d'interprétation vient d'être inauguré.

Différents stages sont aussi proposés pour initier les enfants à

l'équitation, à la voile, ainsi qu'une école de vélo.

De nombreuses **activités nautiques** sur l'Erdre, choisissez votre embarcation : **bateau électrique, voilier, canoë-kayak, toue, bateau promenade ou habitable**. Les bateaux nantais partiront de Sucé-sur-Erdre **le 3 juillet** en direction des plaines de Mazerolles. Une base de **location canoë** vient compléter l'offre, cette année, sur le site de Bout de Bois à Héric.

Inattendu ! **Une sortie voile avec massage ou peinture, ou encore apéro/voile**, surprenez vos amis en alliant découverte et plaisir.

Du champ à l'assiette

Laissez-vous tenter sur les marchés, dans les boutiques ou directement auprès des producteurs locaux pour dénicher de bons produits et concocter

de délicieuses recettes « **made in local** » : fraises, fromages, crèmes glacées, pâtisseries, légumes... Toutes les coordonnées sur :

mangerlocal-cccg.fr



Et si on sortait ?

De nombreux **restaurants** proposent des menus de saison élaborés avec des **produits locaux**. Les beaux jours incitent à une pause dans un cadre bucolique et insolite. Retrouvez nos **terrasses et guinguettes** qui s'animent et se préparent à vous accueillir sur **erdre canal foret.fr**. Un agenda complet enrichi tout au long de l'année pour ne manquer aucune date. Connaissez-vous les festivals « **La Rive aux Barges** », « **St M'Arts de Rue** », « **Les Rendez-vous de l'Erdre** » ou encore les « **jeudis du port** »... ? Savez-vous que des œuvres d'art se cachent dans nos paysages ? : **Otto II à Sucé-sur-Erdre, Landes'Art à Notre-Dame-des-Landes**... Voilà de quoi embellir les beaux jours de l'été !

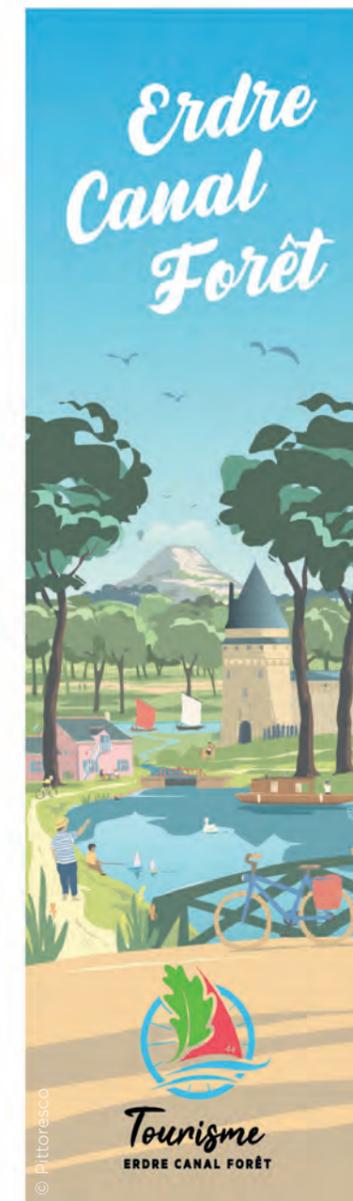
Contacts

Suivez les nouveautés, bons plans de l'office de tourisme en vous abonnant à sa newsletter ou via ses comptes @erdre canal foret Instagram et Facebook

www.erdre canal foret.fr

- Office de Nort-sur-Erdre, quai Saint Georges 02 51 12 60 74

- Office de Sucé-sur-Erdre, quai de Cricklade 02 40 77 70 66



CET ÉTÉ, ON PLONGE !

Faites le plein d'activités **aux Bassins d'Ardéa** à Nort-sur-Erdre et **aux Bassins d'Alphéa** à Grandchamp-des-Fontaines/Treillières !

Espaces ludiques, espaces aquatiques et espaces détente pour vous rafraîchir et vous ressourcer, mais pas que... venez profiter durant tout l'été des **structures gonflables, du möllky et des terrains de beach volley** qui sauront ravir, en extérieur, les plus petits comme les plus grands.

Vous souhaitez connaître les horaires, le planning des aquasports et des animations ?

Rendez-vous sur lesbassins.fr

Restés connectés et suivez toute l'actualité de vos deux centres aquatiques sur leur page Facebook :

@BassinsArdea

@LesBassinsAlpheia





GÉN'ÉRIC, ON SE FAIT UN CINÉ ?

Le Gén'éric est l'un des 2 cinémas associatifs du territoire, une institution à Héric. Créé en 1908, il a bien sûr connu des changements, notamment de propriétaires et de noms. Du nom de l'association qui le gère et tel qu'on le connaît, il existe depuis 1996. Classé Arts et Essais, il propose une programmation diversifiée, pour tous les publics et tous les âges.

A l'automne 2019, après **2 ans de travaux**, le Gén'éric, entièrement rénové, a réouvert ses portes. Malgré la pandémie, le public a retrouvé le chemin du cinéma grâce au **dynamisme de l'équipe** composée de 2 salariés et de près de 100 bénévoles passionnés. Fidèles et nouveaux spectateurs se côtoient dans les trois salles rénovées.

Avec des **films, des documentaires, des formats hybrides, des temps de rencontres, des débats**, le Gén'éric fait vivre son cinéma sur les écrans mais aussi avec tout un programme d'animations et de médiation mis en place avec les partenaires locaux.

Il accueille aussi des scolaires : **près de 3000 élèves**, sous l'impulsion de leurs enseignants, ont pu voir des films, adaptés à leur tranche d'âge. Le Gén'éric participe ainsi activement à l'éducation à l'image sur son territoire, afin de développer le goût et la curiosité des élèves pour le cinéma sur grand écran, dès leur plus jeune âge.

Le Gén'éric organise également des **Séances-Atelier** pendant les vacances scolaires. Avec leur billet, les enfants peuvent aussi bénéficier d'un atelier bricolage, dessin ou lecture à l'issue du film ou du dessin animé.

Avec le CLIC, ce sont des **ciné-débats** qui sont organisés sur des thèmes précis, comme l'isolement ou la vieillesse. Les associations peuvent aussi solliciter le Gén'éric pour organiser des séances et des animations thématiques.

Le cinéma s'associe aujourd'hui à plusieurs festivals, à l'échelle de son territoire, de la métropole et même du Grand Ouest. En participant au **Festival du cinéma Espagnol, au Festival des Trois Continents, à Playtime, au Tout petit Festival** ou encore à **Celtomania**, le Gén'éric développe une programmation riche, éclectique et ouverte sur le monde.



Depuis 2021, l'équipe du Gén'éric a lancé **Musique au Gén'éric** un événement qui s'articule autour d'un **apéro-concert et d'un film**. Elle ne manque pas d'idées pour la suite, avec notamment le projet d'organiser des séances de cinéma en plein air. Surveillez bien son actualité !

Gén'éric Pratique

Rue de l'Océan à Héric
Tel. : 02 51 88 99 21
Entrée plein Tarif : 6.50 euros
Entrée à la carte (abonnement) 4.50 euros
Programmation & boutique sur :
<https://www.cinema-generic.info/>

UNE SOIRÉE HUMAINEMENT ENRICHISSANTE

Organisée par le Conseil de développement, la conférence gesticulée intitulée «**Saluds de pauvres**» a réuni 140 spectateurs à Fay-de-Bretagne le 28 avril.



A partir de sa propre histoire, de son expérience professionnelle, d'une démonstration appuyée sur des études en sciences sociales, des chiffres et des faits réels, Cécile Cherreau, assistante sociale à Grenoble, cherche à **déconstruire les stéréotypes de la pauvreté**. Elle met en lumière les différentes mécaniques de domination qui permettent, selon elle, d'alimenter les tensions entre les classes moyennes et populaires et de reproduire l'ordre social au profit des plus aisés.

« Profiteurs, fraudeurs, mauvais parents, fainnants » sont les images stigmatisantes véhiculées au quotidien sur les personnes en situation de pauvreté économique. Or tout est affaire de construction sociale. À titre d'exemple, les médias soulignent régulièrement la fraude aux prestations CAF chiffrée à 1.5 milliards d'euros par an. Or Cécile Cherreau révèle très justement que de l'autre côté 14 milliards d'euros par an de droits ne sont pas réclamés, et que le montant de la fraude fiscale, lui, varie entre 60 et 80 milliards d'euros par an.

Après la conférence, Magali Le Paih, membre du CD, France Genoist et Kevin Delorme, membres de l'association Les Petits Ruisseaux et Stéphanie Bidet, vice-présidente déléguée aux solidarités à la CCEG, ont pris la parole pour aborder leur ressenti, ainsi que les

difficultés qui touchent les habitants d'Erdre & Gesvres. Avec une vision commune.

« **Nous subissons des difficultés majeures dans le domaine des mobilités avec des populations qui se retrouvent isolées. Cela peut toucher des foyers pauvres mais également les jeunes dans leur vie quotidienne, ou les aînés. Et l'habitat est devenu le point noir des précarités en Erdre et Gesvres.** » nous dit Stéphanie Bidet.

Les aprioris n'épargnent pas notre territoire, comme le souligne Kevin Delorme. « Quand j'ai quitté la région parisienne pour m'installer sur ce territoire, on m'a dit « **que vas-tu faire là-bas ? Il n'y a rien !** ». Magali Le Paih ajoute qu'à l'intérieur même de notre territoire, l'ex ZAD de Notre-Dame-des-Landes réunit de nombreux aprioris stigmatisants.

La vision du bonheur et l'évolution du rapport aux possessions sont questionnées aussi par le témoignage d'un participant. Il vit dans un autocar aménagé au départ par contrainte financière. La nécessité est devenue ensuite un choix de vie pour plus de sobriété, plus d'épanouissement, plus de « **richesses** » humaines. Effectivement, « **cela pose la question du bonheur !** » et un autre habitant rebondit sur le sujet. « **Qu'est ce qui fait qu'on est heureux ?** »

Pour déconstruire les stéréotypes, les participants s'accordent qu'il faut recréer des solidarités locales, aller à la rencontre des habitants et des plus fragiles, les faire se rencontrer, désamorcer les peurs par une meilleure interconnaissance.

Devant ces constats, les questions sont nombreuses. **Comment faire évoluer les choses tous ensemble** (habitants, élus, associations) **et déconstruire les aprioris ? Comment travailler ensemble pour que la question de la solidarité se construise aussi sur une vision différente du bonheur ?**

A travers les rencontres et les échanges, le groupe Transitions solidaires du CD va essayer de construire et mettre en lumière les idées et les initiatives utiles à cette évolution locale nécessaire pour recréer du lien et ne laisser personne sur le bord de la route.

www.voixcitoyenne.fr





FESTIVAL

St M'Arts de Rue / Saint-Mars-du-Désert / Jeudi 14 juillet 2022

Pour sa 6ème édition, le festival **St M'Arts de Rue** met à l'honneur la thématique de la Nature dans la ville. **Dès 10h**, des spectacles d'arts de rue envahiront le bourg de Saint-Mars-du-Désert.

Au programme : **Fanfare Kafi, Tascabilissimo, les Lombric Spaghetti...**

Entrée gratuite, tout public

En continu, bar et restauration rapide

Cochon grillé le jeudi midi (12€ par adulte – 8€ par enfant de moins de 12 ans)

Réservation pour le repas au 06.71.90.83.75 ou sur le site Pay Asso. <https://bit.ly/smdr-repas>

Informations facebook @stmarsderue



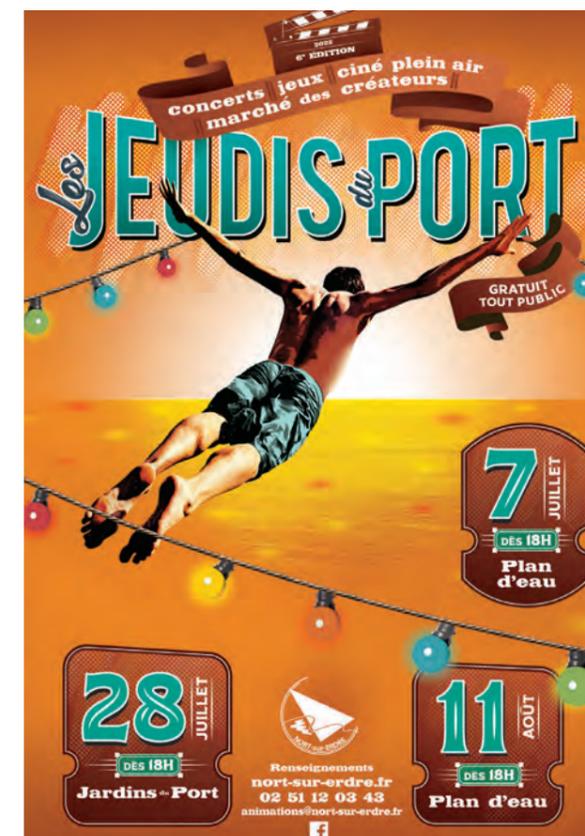
FESTIVAL

LES JEUDIS DU PORT NORT-SUR-ERDRE

Pour cette sixième édition, les **Jeudis du Port** vous donnent rendez-vous **à partir de 19h au port et au plan d'eau de Nort-sur-Erdre** pour trois nouvelles dates : **Les jeudis 7 et 28 juillet et le jeudi 11 août**, retrouvez-vous pour partager un pique-nique lors d'un concert ou d'un ciné plein-air au bord de l'Erdre.

Entrée gratuite, tout public

Pour tout renseignement : animations@nort-surerdre.fr / 02 51 12 01 45



FESTIVAL

RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

Du 22 au 28 août 2022

Après deux années d'adaptation, le festival retrouvera sa forme habituelle dans **l'ensemble des communes de l'Erdre et jusqu'au Canal de Nantes à Brest ! Le jazz sera présent sous toutes ses formes** dans les communes de Nort-sur-Erdre, les Touches, Sucé-sur-Erdre, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert... Les équipages de bateaux du patrimoine, révélateurs de la mémoire de l'Erdre et de la navigation fluviale se réuniront pour partager leur passion commune et parcourir les 28kms de l'Erdre navigable.

Gratuit | Informations : www.rendezvouserdre.com

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE POUR DÉPOSER VOS DEMANDES D'URBANISME

Les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'évolution de l'instruction de leurs dossiers en ligne sur le **Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)**. Ce service en ligne est **gratuit, sécurisé et fonctionne 7j/7 et 24h/24**. Pratique ! Lorsque vous déposez une demande sur le portail GNAU, il est inutile de la déposer en double sous forme papier en mairie. Modalités de dépôts, autorisations d'urbanisme concernées, dépôt de votre demande... **Retrouvez toutes les infos sur cceg.fr**

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livrelecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :
Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :
Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
Service communication

Impression :
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886

Crédits photos/illustrations :
Service communication et les services de la communauté de communes

suivez-nous sur les réseaux sociaux !



COLDWELL BANKER
FRANKLIN IMMOBILIER

Franklin Immobilier

rejoint le réseau Coldwell Banker
leader mondial de l'immobilier de luxe

NANTES
20 Rue Franklin
02 40 12 01 70

SUCÉ SUR ERDRE
117 Quai Bliesransbach
02 40 77 77 78

PORNIC
24 Rue des Sables
02 51 18 47 49

LA BAULE
Place Rhin et Danube
06 81 82 88 19

1996

2016

2020

2021





Votre nouveau

RENDEZ-VOUS

d'info locale !



eg-lactu.fr

